

LES ADRETS DE L'ESTÉREL FRÉJUS PUGET SUR ARGENS ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS SAINT-RAPHAËL

13 octobre 2021

Dernière année pour bénéficier du programme « Rénover pour Habiter Mieux »



Depuis septembre 2017, Estérel Côte d'Azur Agglomération s'est investie dans le programme « Rénover pour Habiter Mieux ». Ce dispositif qui se termine en septembre 2022 est entré dans sa dernière année. Ce Programme d'Intérêt Général a été mis en place par la Communauté d'agglomération avec le soutien de l'Agence Nationale de l'Habitat, de l'Etat, de la Région et du Département dans le but d'aider les propriétaires dans leurs projets de rénovation.

Initialement prévu sur trois ans, le programme « Rénover pour Habiter Mieux » a été prolongé jusqu'au 19 septembre 2022. En quatre ans, 328 propriétaires ont pu bénéficier de ce dispositif. Ce programme s'articule autour de cinq objectifs :

- lutter contre l'habitat très dégradé ou indigne ;
- améliorer la performance énergétique ;
- développer l'offre de logements locatifs à loyers maîtrisés ;
- adapter les logements aux besoins des personnes âgées ou handicapées;
- remettre sur le marché les logements vacants.

Grâce à « Rénover pour Habiter Mieux », les propriétaires peuvent bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement technique, administratif et financier gratuit par le prestataire Citémétrie tout au long du projet (diagnostic technique, conseils sur les travaux, analyse des devis, aide au montage des dossiers de subvention, simulations financières...). Les propriétaires occupants sous conditions de ressources et les propriétaires bailleurs qui s'engagent à pratiquer un loyer maitrisé pendant au moins 9 ans sont éligibles à ce dispositif. Les travaux finançables concernent les travaux de rénovation énergétique, d'autonomie de la personne âgée ou handicapée ou la rénovation globale d'un logement dégradé.

Retrouvez deux témoignages en vidéo: https://www.youtube.com/watch?v=cjhfr5 Ph-s

Contact

Citémétrie au 0 805 69 20 49 (service et appel gratuits). Vérification de l'éligibilité sur le site monprojet.anah.gouv.fr

Chiffres clés

Près de 9 000 ménages propriétaires occupants éligibles sur le territoire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

328 logements rénovés avec « Rénover pour Habiter Mieux »

32 % des rénovations ont concerné le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées

48 % de gain énergétique en moyenne

Des travaux financés en moyenne à 80% pour les propriétaires occupants

À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrunesur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël. Grâce aux transferts de compétences des communes (compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives), Estérel Côte d'Azur Agglomération gère de nombreux domaines tels que le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 116 000 habitants.

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération <u>www.cavem.fr/</u> et sur Facebook <u>facebook.com/CAVEMAgglo/</u>

Pour toute information

Direction de la Communication

Tél.: 04.94.19.81.41 - Courriel: communication@esterelcotedazur-agglo.fr

Relations Presse : Alexandre DEMESY

Tél.: 04.83.09.80.51 - Courriel: a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr